

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 29 avril 2020
Procès-verbal

L'Assemblée générale 2020 s'est tenue à distance en deux modes :

- un vote électronique ouvert du 24 avril au 30 avril 2020 a permis la participation de 153 adhérent.es, à partir des documents statutaires mis en ligne (comptes, rapports moral et financiers) ;
- une séance en visioconférence avec option en audio a été proposée à tou.tes les adhérent.es le 29 avril 2020 de 19 h à 21 h.

Les administratrices et administrateurs et les adhérent.es au nombre de 29 ont assisté à la visioconférence, ainsi que :

- Rémi Tricart, Représentant d'Emmaüs France au CA d'Espaces
- Mathieu Bidegaray, Commissaire aux comptes.
- Yann Fradin, Directeur général ; Cécile Cabantous, Chargée de communication et du réseau adhérents (première partie) ; Benoît Doncoeur, Chef de projet Gestion innovante des eaux urbaines.

Après une présentation du Dispositif Premières heures par Etienne Lutz, adhérent et bénévole et Marion Levesque, Chargée de projet, le Président ouvre la séance statutaire à 19 h 30 ; il remercie les adhérent.es et les salarié.es présent.es.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

La Présidente invite les participants à approuver le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 avril 2019. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

RAPPORT MORAL

André Lajou, Secrétaire général, présente le rapport moral.
Le président exprime ses remerciements aux adhérents, bénévoles, salariés permanents ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration et du Bureau.
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Vanessa Stassi, Trésorière, présente le rapport financier de l'exercice 2019.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mathieu Bidegaray, Commissaire aux comptes, présente son rapport relatif à l'exercice 2019.
A l'issue de la présentation, il « certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice ».

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Ainsi que la loi le prévoit, le rapport du Commissaire aux comptes fait état des conventions qui lient l'Association avec certains organismes dont elle pourrait être partie prenante.

<p>APPROBATION DES COMPTES, DU RAPPORT FINANCIER ET AFFECTATION DU RESULTAT</p>	<p><u>Approbation des comptes</u> L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier ainsi que lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat positif de 94 204 €.</p> <p>En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.</p> <p>Cette délibération est adoptée à la majorité.</p> <p><u>Affectation du résultat de l'exercice 2019</u> L'Assemblée générale, conformément à la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice d'un montant de 94 204 €, au compte « fonds associatif » d'un montant de 29 535, ce qui aura pour effet de le porter à 123 739 €.</p> <p>Cette délibération est adoptée à la majorité.</p>
<p>RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>Les mandats de cinq administrateurs, Jean-Pierre Amiot, Bérengère Eldin, Didier Goubert, Patrick Menestrey, Vanessa Stassi sont arrivés à leur terme. Xavier Renoul est démissionnaire. Patrick Menestrey ne sollicite pas de nouveau mandat. Jean-Pierre Amiot, Bérengère Eldin, Didier Goubert et Vanessa Stassi sollicitent un nouveau mandat. Cinq candidatures dont la présentation développée a été mise en ligne ont été reçues : Angélique Benoît, François Cahuzac, Isabelle Gauthier, Eric Lechartier et Eric Seynave. Les 9 candidat.es se présentent à tour de rôle lors de la visioconférence. Lors du vote en ligne, ils obtiennent respectivement le nombre de voix suivantes :</p> <p>Jean-Pierre Amiot 130 voix Réélu. Angélique Benoît 132 voix Elue. François Cahuzac 130 voix Elu. Bérengère Eldin 128 voix Réélue. Isabelle Gauthier 128 voix Elue. Didier Goubert 127 voix Réélu. Eric Lechartier 124 voix Elu. Eric Seynave 123 voix Elu. Vanessa Stassi 130 voix Réélue.</p>

Jean-Pierre AMIOT
Président

André LAJOU
Vice-président